Règlement des grades

Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron. Ensuite, un examen officiel permet d'obtenir la prestigieuse ceinture noire. Aujourd'hui, le Judo français en compte près de 38 000 et plus de 100 000 ont été décernées depuis la création de la Fédération.

Les âges mentionnés n'indiquent bien évidemment pas une "obligation" d'obtenir telle ceinture à tel âge, mais un âge minimum pour atteindre ce grade. L'enseignant a toute latitude pour accélérer les progressions en grade d'un élève méritant et qui a commencé à pratiquer après 6 ans ou éventuellement pour "retarder" celle d'un élève jugé moins performant que les camarades de son cours.

A partir de la ceinture noire ou 1er dan, les grades ne sont plus délivrés au sein du club par les professeurs mais par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents (CSDGE) de la FFJDA.

	Ceinture blanche	4/6 ans minimum Pour les plus jeunes, un dispositif spécifique est proposé dans certains clubs : l'Eveil Judo des 4/5 ans. • Ceinture blanche: 4 ans minimum • Ceinture blanche avec une bande jaune horizontale : 5 ans minimum • Ceinture blanche avec deux bandes jaunes horizontales : 6 ans minimum
	Ceinture blanche/jaune	7 ans minimum (
	Ceinture jaune	8 ans minimum
	Ceinture jaune/orange	9 ans minimum
	Ceinture orange	10 ans minimum
	Ceinture orange/verte	11 ans minimum
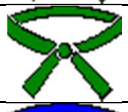	Ceinture verte	12 ans minimum
	Ceinture bleue	13 ans minimum
	Ceinture marron	14 ans minimum
	Ceinture noire	• 1er dan 15 ans minimum, • 2ème dan 17 ans minimum • 3ème dan 20 ans minimum, • 4ème dan 24 ans minimum • 5ème dan 29 ans minimum
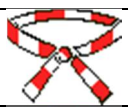	Ceinture rouge et blanche	6ème, 7ème et 8ème dan
	Ceinture rouge	9ème et 10ème dan